

Compte rendu du CE du 26/05/05

Informations mensuelles

Nous avons demandé à la direction un point précis concernant les départs des fins de contrats précaires. Sur 27 CDD, trois sont reconduits et deux partent. Concernant les 40 intérimaires (dont 6 pour remplacement de salariés absents) 11 s'en vont d'ici fin juin. Parmi ces 11 personnes le cas le plus aberrant est celui d'une personne présente depuis plus de 3 ans dans notre établissement. Nous avons redemandé l'embauche des personnes dont les postes sont pérennes par rapport au plan de charge. La direction continue sa politique de précarité en prétextant que c'est à la demande des hiérarchies qu'elle ne renouvelle pas les contrats. Hors nous savons que la direction, en raison des procès actuels au Prud'homme, ne veut prendre aucun risque en renouvelant des contrats au-delà de 18 mois, car elle serait obligée de les embaucher. La direction montre son mépris des personnes et la gestion inhumaine qu'elle compte poursuivre à ce jour. Nous ne désespérons pas de la faire changer d'avis. En attendant les contrats précaires continuent d'affluer alors que les objectifs de gestion prévoient l'embauche d'une cinquantaine de personnes d'ici 2006 et, en quatre mois, sur 17 embauches il n'y a que 4 CDI.

Projet de définition et de mise en place de l'entité « achats ».

La direction ayant fait le tour des problèmes liés au processus achat a décidé de réorganiser les différents services existant sous une même entité : UPA FPR

-Le regroupement des équipes FPKR et FPHL dans FPR se fait le 1er juin.

-La définition de la nouvelle structure sera mise en œuvre pour le 30 juin.

-La mise en place de la nouvelle organisation sera opérationnelle le 1er septembre.

-La finalisation du processus (règle de fonctionnement et réunions de pilotage) sera effective au 31 décembre 2005.

La finalité étant de mettre les besoins spécifiés dans les meilleures conditions de coût, qualité et délais. D'après la direction, la réorganisation était nécessaire car dans notre entreprise « on a du mal à savoir quand le produit va arriver ». Hors, le problème d'aujourd'hui est la conséquence des décisions prises hier : une gestion en sous effectif. La direction assure que les effectifs seront maintenus, ceci est la moindre des choses. 90 personnes sont concernées par ces changements. La direction affirme que le personnel ONET travaillant pour les secteurs ne verra aucun changement.

Fermeture d'été

La direction a informé les élus que la note précisant les modalités de demande de permanence a été envoyée au personnel.

Nous lui avons renouvelé notre revendication de satisfaire toutes les demandes de permanence venant du personnel.

Présentation du système « Gestor »

Nous avons demandé cette présentation au CE car l'utilisation de « Gestor » modifie le travail de chacun. La direction affirme que le travail qui va être fait par les hiérarchies devait déjà être effectué avant cette nouvelle organisation et que si il était délégué aux secrétaires ce n'était pas normal. Cette nouvelle façon de gérer les présences devrait permettre à chacun de savoir où il en est (congés, RTT, pointage...), de voir si ses collègues sont présents. Le système semble assez lourd car chaque demande s'accompagne de messages sur Lotus (demande/retour) et les hiérarchies devront donc y passer un peu plus de temps que pour la signature d'un papier.

Arrêt du Vinci

La dernière livraison est prévue en juin, fin de la phase 4 (cône A). L'arrêt du Vinci avait été pris en compte dans les secteurs. La poursuite du Vinci au-delà de cette phase n'est pas encore précisée. Ariespace et le CNES souhaitent stabiliser la configuration d'Ariane 5 et aucune évolution n'est envisagée pour l'étage supérieur avant 2012/2013. SPS de son côté, souhaite poursuivre la levée des points critiques identifiés pour consolider le dossier en cas de redémarrage du programme. Le problème du maintien des compétences spécifiques aux grands divergents est problématique. A suivre...

NASA

SPS a remporté un contrat avec la NASA suite à sa proposition sur le thème « perspectives de recherche et développement pour les technologies pour vol habités ou automatiques ». Ce contrat, signé mi-avril, se compose de 2 phases. La première a une durée d'un an (3M\$) et a pour objectif la conception préliminaire d'un bouclier CMC, l'étude de concepts (décélérateur déployable et Sepcore) et la réalisation d'éprouvettes technologiques. La seconde est à préciser et à affirmer dans un deuxième temps. Elle serait alors sur 3 ans (12M\$) et concernerait la conception, la réalisation et les essais de deux démonstrateurs (bouclier CMC et décélérateur ou bien Sepcore). Un plateau projet a été mis en œuvre au bât.25 et la charge interne est d'environ 13000 heures. A suivre...

Livraison des tuyères

Les moyens mis en place pour assurer la livraison des 64 tuyères nous ont été présentés par la hiérarchie du secteur (UMT). Pour l'intégration il y a 14 opérateurs, 5 méthodistes, 1 logisticien et 2 RLR. Il y a aussi un renforcement pour le traitement des anomalies et les moyens ont été fiabilisés. La direction pense que tout est mis en œuvre pour répondre aux aléas. Les élus ont fait remarquer qu'il y avait des intérimaires qui partaient et que les remplaçants (précaires eux aussi) ne connaîtraient pas le métier. Nous sommes donc dubitatifs quant à cette organisation et demandons l'embauche des

précaires à ces postes.

Examen des comptes annuels 2004 et prévisionnels 2005 de SPS.

Les élus, à l'unanimité, ont voté la désignation du cabinet SECAPHI ALPHA dans le but d'expertiser les comptes 2004 et prévisionnels 2005. Dans ce cadre, le cabinet d'expert a envoyé, à notre direction, une lettre de mission précisant les contenus et modalités de nos questions.

Comme le prévoit la loi, la direction, en principe, n'est pas opposée au financement de cette étude, mais n'ayant pas reçu le courrier, réserve sa réponse.

Projet MAPI

Le mois dernier, une présentation succincte d'un projet de mutualisation des activités de production informatique du groupe a été faite au CE. Le but est de réduire les coûts, d'améliorer la qualité et la sécurité. D'ici fin juillet, il devrait y avoir une nouvelle filiale informatique. Pour le personnel, l'ensemble des aspects sociaux seront intégrés (localisation géographique des équipes, opportunités de reclassement...). Nous n'avons pas eu d'information précise concernant notre site. Nous demanderons des compléments d'information lors du prochain CE car aujourd'hui le personnel est très inquiet pour leur avenir. Affaire à suivre sérieusement de près ...

Complexe sportif de Corbiac

Une délégation du CE a rencontré les représentants de la mairie du St Médard en Jalles et de la SONACOTRA pour leur exprimer leur mécontentement sur le comportement des gens au voyage et des incidents qui ont eu lieu. A l'issue de cette réunion, le représentant de la mairie a bien compris les désagréments et leurs conséquences. Elle va donc envoyer un courrier à chaque famille du camp leur rappelant leurs devoirs et obligations.

Augmentation des tarifs

Les élus ont adopté les augmentations du tarif des locations de Masters (prix au kilomètre) et celui de la salle polyvalente de Corbiac (tarifs en fonction du QF) dont les revalorisations n'avaient pas été faites depuis 7 ans.

Tél: 05-56-55-86-14

Fax: 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

E-mail: sud.metaux33@wanadoo.fr